

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

R-co 4Change Net Zero Equity Euro C EUR

PRODUIT

Nom du produit : R-co 4Change Net Zero Equity Euro

Code ISIN : FR0010784835 (Action C EUR)

Initiateur du produit : Rothschild & Co Asset Management

Site Internet : <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 04/12/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Compartiment de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Le présent document décrit le compartiment R-co 4Change Net Zero Equity Euro de la SICAV qui peut être constitué d'autres types d'actions commercialisées dans votre Etat membre. Le prospectus et les rapports périodiques sont quant à eux établis pour l'ensemble de la SICAV. L'ensemble de ces informations est accessible à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués ; ainsi, les mouvements d'actifs et de passifs d'un autre compartiment de la SICAV n'affecteront pas le compartiment R-co 4Change Net Zero Equity Euro. Toute opération d'échange de catégories d'action du compartiment, notamment contre une catégorie d'action d'un autre compartiment, est considérée comme une cession suivie d'un rachat et se trouve à ce titre soumise au régime fiscal des plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières.

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le compartiment sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des actions à l'initiative des actionnaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SICAV peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée extraordinaire sa prorogation ou sa dissolution anticipée ou sa liquidation.

Objectifs

Le compartiment a pour objectif de gestion d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Euro Stoxx ® DR (C), dividendes nets réinvestis. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Le compartiment investit principalement en lignes directes avec une politique d'engagement active. Le compartiment met en œuvre une démarche d'investissement socialement responsable et une approche dynamique de réduction des émissions carbone visant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050, qui reposent sur (i) une sélectivité renforcée des titres d'actions sur la base des pratiques environnementales des sociétés émettrices et (ii) le pilotage de l'intensité carbone de la quote-part significative du portefeuille composée des actifs sur lesquels la société de gestion est en mesure de suivre l'intensité carbone. Cette intensité carbone devra (i) être au minimum inférieure de 20% à celle de l'indice de référence et (ii) respecter une trajectoire orientée à la baisse de 7% par an, constatée à la clôture de l'exercice, avec comme date de référence le 31 décembre 2019. Pour atteindre son objectif de réduction des émissions carbone, alignées sur l'Accord de Paris, le compartiment investit dans deux types d'entreprises : (i) les « Leaders », sociétés auditées par l'initiative Science Based Targets « SBTi », formée d'experts scientifiques dont le but est de définir, de promouvoir et valider les meilleures pratiques en matière de réduction des émissions carbone et d'objectifs "net zero", conformément à la science du climat, et (ii) les « En transition », entreprises qui ont déjà mis en place des plans ambitieux de réduction des émissions carbone, qui n'ont pas encore fait l'objet d'un audit et sur lesquelles des actions d'engagement ciblées sont menées. Elles sont sélectionnées sur la base des analyses de températures effectuées par Carbon4 Finance. Les choix de titres résultent d'une analyse fondamentale de la rentabilité

des sociétés, de la valorisation par le marché, de l'analyse de l'environnement économique et d'une recherche extra financière. La définition de l'univers d'investissement actions éligible s'articule autour de l'exclusion de sociétés qui ne respecteraient pas les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, ni les principes d'investissement relatifs au charbon thermique du Groupe Rothschild & Co, ou qui appartiendraient aux secteurs controversés : armes controversées et nucléaires, tabac, alcool, pornographie et jeux de hasard. De manière générale, la note ESG du portefeuille sera durablement supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement initial (détaillé dans le prospectus), calculée après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées sur la base des critères extra financiers – les notations proviennent principalement d'un prestataire de données externes, et s'appuient sur une méthodologie « Best-in-Class » privilégiant les entreprises les mieux notées (de AAA (meilleure note) à CCC) d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur. Les notes extra-financières prennent en compte dans l'analyse des piliers E, S et G les éléments suivants : Environnemental : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc. ; Social : formation des salariés, sécurité des produits etc. ; et Gouvernamental : niveau d'indépendance du conseil, politique anti-corruption, etc. Le compartiment est investi entre 90% et 100% de son actif net en actions, dont 90% minimum de la poche action sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 20% maximum dans des actions de petites capitalisations (incluant les micro capitalisations), dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros). Afin d'être éligible au Plan Epargne en Actions français (PEA), le compartiment sera investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net dans des actions éligibles au PEA. Il peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré, à titre de couverture et/ou d'exposition (swaps de change, marché des futures et options sur actions ou indices actions). L'exposition consolidée du portefeuille aux marchés actions (via des titres, OPCVM, opérations du marché à terme) est comprise entre 90% et 110%. Existence éventuelle d'un risque de change accessoire pour l'actionnaire investissant en euro. Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Investisseurs de détails visés

Ce compartiment s'adresse à des investisseurs qui souhaitent s'exposer principalement aux sociétés de la zone Euro s'engageant à limiter l'impact du changement climatique.

Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.



Informations pratiques

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

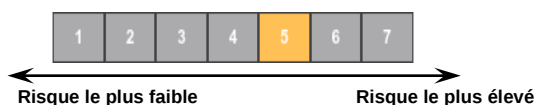
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>.

Fiscalité : OPCVM éligible au PEA.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour..

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions européennes.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 03/2015 et 03/2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 01/2015 et 01/2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 06/2013 et 06/2018.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 500 €	1 520 €
	Rendement annuel moyen	-85,00 %	-31,35 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 080 €	6 920 €
	Rendement annuel moyen	-29,25 %	-7,11 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 010 €	10 420 €
	Rendement annuel moyen	0,10 %	0,83 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 000 €	14 630 €
	Rendement annuel moyen	39,99 %	7,91 %

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €



Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	524,65 €	1 564,18 €
Incidence des coûts annuels*	5,32 %	2,97 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,80 % avant déduction des coûts et de 0,83 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,57 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	152,48 €
Coûts de transaction	0,74 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	72,17 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans justifiée principalement par son positionnement sur le marché des actions européennes.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible de façon quotidienne. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

En tant que fonds de partage, 0,15% par an de l'actif net de l'action C EUR sera déduit des frais de gestion prélevés par la société de gestion, et reversé à l'association Océan Polaire afin de contribuer au financement de l'expédition POLAR POD, une exploration maritime hors-norme pour l'étude de l'océan Austral. Ce reversement ne donne pas lieu à un éventuel avantage fiscal pour les actionnaires, la société de gestion s'engageant quant à elle expressément à y renoncer. Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>.

L'OPC a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le FCP vise des résultats économiques, tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux, de gouvernance. Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.